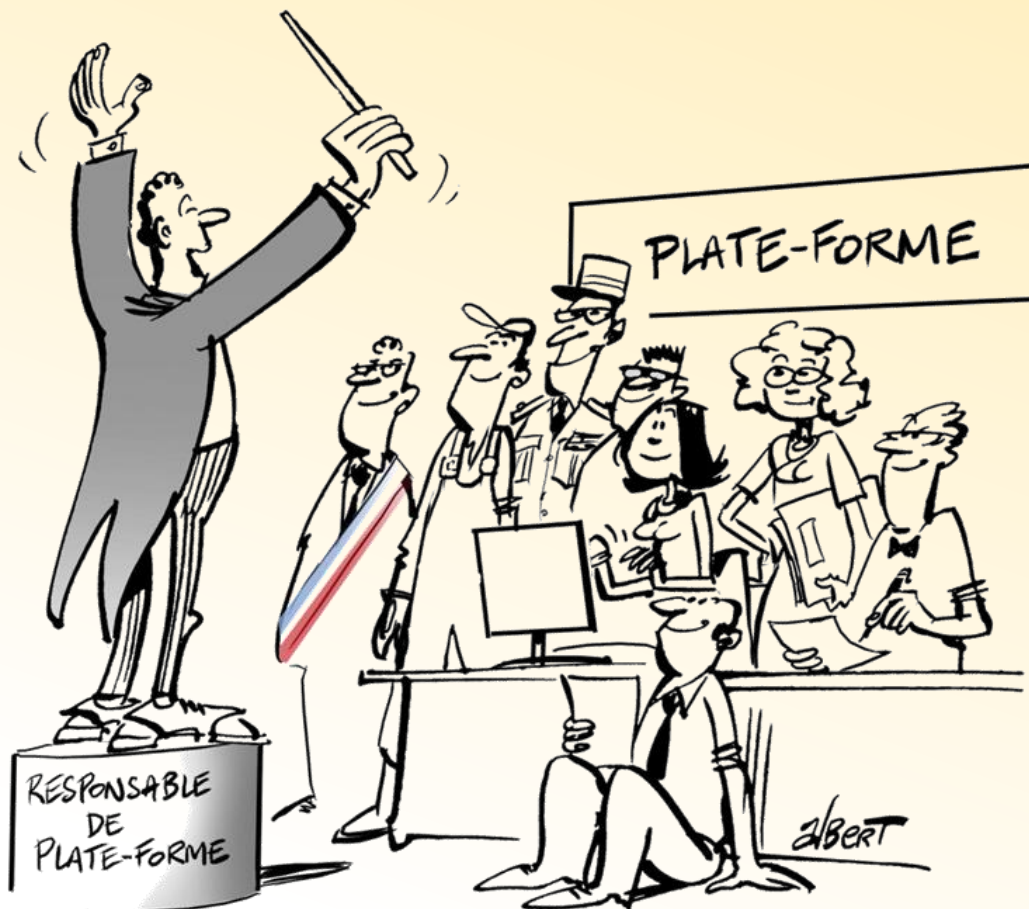




Plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes en situation de décrochage

Pilotage

Suivre l'activité
et les résultats





Objectif

Le volet « Pilotage de la plate-forme » s'adresse au(x) responsable(s) de plates-formes. Il a pour objectif de clarifier son/leurs rôle(s) et son/leurs activité(s) ainsi que les modalités concrètes de son/leur action dans le cadre du pilotage des plates-formes, assuré tant à l'échelon local qu'aux échelons départemental, académique / régional et national.



En quelques mots

- 1 Le(s) responsable(s) de plate-forme est/sont en charge de l'animation et de la mobilisation des acteurs autour de la recherche de solutions et du suivi des jeunes en situation de décrochage.
Ils peuvent s'appuyer sur le coordonnateur MLDS notamment qui assure une fonction de conseil.
- 2 Le suivi de l'activité et des résultats de la plate-forme permet au(x) responsable(s) de plate-forme d'adapter son/leur dispositif local et de faire remonter aux instances régionales et nationales les indicateurs d'activité de la plate-forme ainsi que les pistes d'amélioration du dispositif.

1 Le(s) responsable(s) de plate-forme, un/des « chef(s) d'orchestre »

Les missions principales du/des responsable(s) de plate-forme sont :

- Identifier, contacter, et mobiliser les acteurs de la plate-forme
- Coordonner l'action des membres de la plate-forme dans la prise en charge et le suivi de l'ensemble des décrocheurs.
- Lancer et coordonner toute initiative utile à l'amélioration des résultats de la plate-forme (développement d'outils locaux, recherche de solutions innovantes et de financements, remontés de bonnes pratiques,...)
- Suivre l'activité et les résultats de la plate-forme (voir page suivante)

La mobilisation et la responsabilisation des acteurs est donc une des conditions de réussite du dispositif, au travers d'activités telles que : l'organisation et la conduite de réunions, la définition de plans d'actions, la communication vers les différents réseaux, vers les jeunes et leurs familles.

Le(s) responsable(s) de plate-forme doit/vent s'assurer de la présence et de l'implication de l'ensemble des acteurs de la plate-forme, dont il aura stabilisé la liste au préalable. Co-désigné(s) par les représentants de l'Etat et de la Région sur le territoire, il(s) est/sont légitime(s) pour contacter des acteurs variés y compris en dehors de son/leur institution et domaine d'activité. Il(s) peut/vent solliciter l'aide d'un ou plusieurs membres de la plate-forme qu'il(s) choisit/ssent en fonction de leur capacité à mobiliser un réseau complémentaire au sien/leur.

1 Le(s) responsable(s) de plate-forme, un/des « chef(s) d'orchestre » (suite)

Pour réussir sa mission, le(s) responsable(s) de plate-forme peut/vent s'appuyer sur :

- Les sous-préfets d'arrondissement et/ou les délégués du préfet au titre de leur fonction de coordination des actions de remédiation menées sur leur territoire et des politiques de la ville
- L'expertise des autres acteurs
- La diffusion et le partage des outils d'animation mis en place par l'équipe nationale

Le(s) responsable(s) de plate-forme imprime(nt) la dynamique, notamment en matière de fréquence de réunions, centrées sur des objectifs clairs. Le responsable de plate-forme a toute latitude, avec les autres membres du dispositif, pour organiser les travaux : réunion plénière d'objectifs annuels ou de bilan, réunions plus techniques, groupes de travail thématiques, etc. Il communique les données d'activité et de résultats au responsable départemental.

Le(s) responsable(s) de plate-forme a/ont aussi pour rôle de communiquer vers les acteurs à l'aide des outils mis à leur disposition par le niveau national, et d'en favoriser un usage élargi. Ces outils peuvent être adaptés au contexte local afin de faire émerger des modalités d'animation répondant aux besoins spécifiques et locaux.



De bonnes idées pour assurer l'animation de la plate-forme

- > Définir un planning annuel de l'activité de la plate-forme
- > Créer un annuaire partagé des membres de la plate-forme
- > Définir la stratégie de **communication** pour faire connaître la plate-forme sur son territoire

2 Suivre l'activité et les résultats de la plate-forme pour améliorer et pérenniser le dispositif

■ Mesurer l'activité et l'efficacité de sa plate-forme

Afin de piloter le travail de la plate-forme, il est primordial d'instaurer un tableau de bord de suivi des objectifs et d'indicateurs d'activité et de résultats, dans le cadre de l'application RIO SUIVI : nombre de jeunes qui sont contactés, accompagnés, revenus en formation, qui ont trouvé un emploi. L'assistant de plate-forme doit assurer le suivi via l'outil RIO afin d'alimenter le tableau de bord.

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs des plates-formes sont définis au niveau local, dans le cadre des orientations fixées aux plans national et régional. Ils sont déclinés en indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) permettant de mesurer l'activité et l'efficacité des plates-formes.

Il revient aux responsables départementaux et régionaux de mettre en place des modalités de définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi, en concertation avec les responsables de plates-formes, tout en garantissant à ces dernières les moyens d'atteindre les résultats attendus.

■ Faire remonter les pistes d'amélioration et les difficultés rencontrées

Le(s) responsable(s) de plate-forme doit/vent faire remonter aux responsables départementaux et régionaux les pistes d'amélioration du dispositif en matière par exemple d'offre de formation, de moyens nécessaires, ... ainsi que les difficultés rencontrées.

Les responsables départementaux et régionaux appuient les plates-formes en mettant en œuvre les actions nécessaires au développement de nouvelles solutions, et en assurant l'interface avec les échelons supérieurs. Ils assurent la communication des messages émanant du niveau national vers les responsables de plates-formes et mettent en œuvre les modalités d'animation au niveau régional et/ou départemental.



De bonnes idées pour suivre l'activité et les résultats de la plate-forme

- > Organiser des réunions de suivi et de bilan annuel de l'activité des plates-formes aux plans régional et/ou départemental, au cours desquels est présentée une analyse des résultats, qui donne lieu à des échanges sur les réussites et les difficultés rencontrées, les solutions qui pourraient être apportées et les besoins en termes d'accompagnement et d'appui émanant du niveau local (plates-formes)
- > S'appuyer sur l'expertise potentielle d'acteurs de la plate-forme en matière de pilotage et de suivi d'indicateurs

3

Les responsables régionaux et départementaux, des acteurs incontournables du pilotage la lutte contre le décrochage

Les modalités de fonctionnement du pilotage régional devraient être formalisées par une convention, signées par les autorités régionales (Président du conseil régional, Préfet de région, Recteur), en lien avec la stratégie régionale de lutte contre le décrochage. Les autorités régionales s'accordent notamment sur les modalités d'évaluation de l'activité des plates-formes.

Ces modalités peuvent être ajustées dans chaque département en fonction des exigences du contexte local.

Les activités à réaliser dans ce cadre sont principalement centrées sur :

- Le suivi et la remontée des indicateurs, et l'évaluation des résultats obtenus
- L'analyse des besoins (en ressources, accompagnement,..)
- L'animation de la communication des plates-formes et le partage de bonnes pratiques : les responsables régionaux et départementaux doivent animer la communication et l'échange d'informations entre les plates-formes de leur territoire, et relayer les grandes orientations définies au plan national



De bonnes idées pour le pilotage régional et départemental

- > Dans le cadre de l'animation du réseau des plates-formes, organiser à fréquence régulière aux niveaux départemental ou régional des **réunions de responsables de plates-formes** afin de leur permettre d'échanger et de mutualiser des retours d'expérience (ex. modalités du travail partenarial, principales difficultés rencontrées,..)